

Cent soixante-cinquième session du Conseil – Procédure de correspondance écrite
Point 7.1: Rapport de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l’Afrique
Réponse du Secrétariat aux questions écrites du Conseil

La FAO se félicite des observations communiquées par les Membres.

Elle a déjà amorcé la suite à donner aux recommandations, définies dans le rapport de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l’Afrique (ARC). L’Organisation remercie le Gouvernement du Zimbabwe de ses observations exhaustives, lesquelles correspondent au rapport de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l’Afrique.